

LE COMPOSTAGE ET SON UTILISATION AU JARDIN

GUIDE DE L'AGRICULTURE URBAINE

Le compostage est un processus naturel qui permet de transformer la matière organique en humus, un produit ressemblant à de la terre. À l'aide de manipulations simples et en respectant quelques règles de base, il vous sera possible de composter vos matières organiques tout en valorisant votre compost au jardin. Cette fiche présente des trucs et astuces ainsi que divers éléments qu'il est essentiel de savoir concernant le processus du compostage. Vous y trouverez aussi des références qui vous permettront d'approfondir vos connaissances.

POURQUOI FAIRE DU COMPOSTAGE?

Le compostage est généralement pratiqué pour deux principales raisons : son utilisation pour l'amélioration de la qualité des sols et son incidence dans la diminution de l'apport en déchets dans les sites d'enfouissement. Le compost a de nombreuses vertus au jardin. Il permet, entre autres, un apport prolongé en éléments nutritifs et améliore la structure et l'aération du sol. Le compost favorise également le drainage de l'eau de pluie et la rétention de l'eau et des éléments fertilisants, selon les types de sols, ainsi que la croissance des racines. De plus, il peut servir de barrière physicochimique à certains ravageurs ou maladies. Le compost représente un excellent amendement pour la terre de votre jardin. Vous pouvez vous en servir aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Globalement, la pratique du compostage permet le détournement des matières organiques des sites d'enfouissement. Sous l'effet d'une décomposition anaérobie, soit sans oxygène, l'enfouissement de ces matières organiques produit du méthane, l'un des principaux gaz à effet de serre notamment responsables du réchauffement climatique. Ainsi, le compostage contribue à réduire notre empreinte écologique.

Le saviez-vous?

Selon le [Guide sur le compostage domestique de Nova Envirocom](#), une famille pratiquant le compostage à la maison détourne plus de 40 % des déchets qu'elle produit des sites d'enfouissement afin de les transformer en matière vivante.

LE COMPOSTAGE EN VILLE : PAR OÙ COMMENCER?

Vous désirez composter vos résidus domestiques, mais ne savez pas par où commencer? Sachez d'abord que les possibilités qui vous sont offertes varient selon la municipalité où vous résidez.

Ainsi, de plus en plus de municipalités québécoises offrent la collecte sélective des matières organiques. Leurs citoyens sont invités à se défaire de leurs matières organiques dans des bacs bruns prévus à cet effet.

Le saviez-vous?

La municipalité des Îles-de-la-Madeleine a été l'une des premières municipalités au Québec à intégrer la collecte à trois voies, notamment en raison des coûts importants de l'acheminement de ses matières résiduelles vers l'extérieur.

D'autres municipalités ou certains organismes situés sur le territoire de ces municipalités offrent la possibilité aux citoyens de déposer leurs matières organiques dans des bacs de compostage communautaires ou collectifs. Le compost ainsi produit est retourné aux citoyens, dont plusieurs l'utilisent à des fins horticoles.

Le saviez-vous?

Craque-Bitume offre gratuitement des bacs de compostage collectifs dans différents secteurs de la ville de Québec.

Enfin, il est possible d'effectuer du compostage à la maison lorsque l'espace le permet. Ce type de compostage, communément effectué en bac, est une pratique courante et assez simple pour autant que l'on connaisse ses règles de base. Cependant, une faiblesse de cette technique est qu'elle est moins efficace en hiver, car le temps froid ralentit considérablement le processus de décomposition de la matière organique. La section suivante vous guidera dans le processus du compostage domestique.

Notez qu'il est également possible d'effectuer du compostage à l'intérieur de votre domicile, dans un contenant prévu à cet effet, à l'aide de vers de terre. Cette pratique appelée « vermicompostage » ou « lombricompostage » est de plus en plus populaire, car elle permet notamment de pratiquer le compostage toute l'année.

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE EN BAC : COMMENT S'Y PRENDRE?



La première étape à suivre si vous souhaitez faire du compost en bac à votre domicile consiste à vous procurer un bac de compostage, communément appelé « composteur » ou « compostière ». Plusieurs modèles existent sur le marché. Toutefois, vous pouvez également fabriquer votre propre bac à compostage. À cet égard, de nombreux guides et tutoriels sont accessibles en ligne ou se trouvent dans des ouvrages portant sur le compostage tels que celui publié par la [Ville de Québec](#). Pour assurer une décomposition efficace, le composteur choisi ou fabriqué devra être d'un volume minimum d'un mètre cube. S'il est plus petit, il sera difficile d'y atteindre une température adéquate permettant la dégradation de matières par les [microorganismes](#) appréciant la chaleur. Le bac de compostage devra également être fabriqué avec des matériaux sains résistant à la décomposition.

Maintenant que vous avez votre composteur, il vous faut trouver l'endroit où l'installer. L'emplacement idéal devra avoir un minimum d'ensoleillement. La terre sous le bac de compostage pourra être ameublie, permettant aux organismes décomposeurs de venir coloniser vos matières organiques. Un sol trop compacté limitera grandement la venue de ces microorganismes. Ainsi, si vous souhaitez installer votre composteur sur une surface gazonnée, il est préférable de retourner la terre avant d'y déposer vos déchets organiques.

Une fois votre bac bien installé, vous pourrez mettre une couche de brindilles et de feuilles mortes d'environ cinq centimètres dans le fond, ce qui permettra une meilleure aération. Vous pourrez ensuite y déposer vos déchets verts. Ceux-ci (surtout les déchets de table) devront toujours être recouverts de déchets bruns. L'important est de garder un bon équilibre entre les déchets bruns et les déchets verts.

Les **déchets verts** ou azotés sont notamment les pelures, les épluchures, les restes de fruits ou de légumes cuits ou crus et les résidus de jardin (ex. : mauvaises herbes non montées en graines ou rognures de gazon lorsque [l'herbicyclage](#) n'est pas possible).

Les **déchets bruns** ou carbonés sont notamment les feuilles mortes, le pain, le marc de café (filtre inclus), les pâtes alimentaires sans sauce, le riz, les écales de noix, les noyaux, les plantes mortes, les fleurs séchées et le papier journal déchiqueté, bien qu'il soit préférable de le recycler.



ATTENTION! Certains déchets ne doivent pas être mis dans le compost domestique, soit notamment les résidus d'origine animale comme les produits laitiers, la viande et les excréments d'animaux, les matières grasses comme les huiles végétales, la mayonnaise, les sauces, les plantes ou feuillages malades, les mauvaises herbes montées en graines ou encore les matériaux contaminés avec des pesticides ou produits dangereux comme la peinture, les cendres et les briquettes de barbecue. L'ajout de ces types de déchets pourrait, entre autres, attirer la vermine, dégager de fortes odeurs ou favoriser la prolifération des mauvaises herbes.

CONSEIL DE L'AGRICULTEUR URBAIN : Pour débuter, déposez dans votre bac trois fois plus de déchets bruns que de déchets verts (en volume). Ensuite, réduisez votre apport en déchets bruns pour atteindre un équilibre d'environ deux parts de matières brunes pour une part de matières vertes. Un bon indicateur de la qualité du ratio de déchets bruns et de déchets verts est l'odeur. Si vous sentez une odeur désagréable, ajoutez des déchets bruns et brassez.

Une fois le bon ratio de déchets bruns et de déchets verts obtenu, vous devrez trouver l'équilibre entre le taux d'humidité et l'aération (oxygénation).

Le brassage du compost est essentiel pour assurer une bonne aération ainsi qu'un bon apport en oxygène et, ainsi, favoriser la décomposition des matières organiques par les microorganismes. L'utilisation d'un aérateur peut permettre d'effectuer cette tâche efficacement sans trop d'effort.

Néanmoins, le brassage et la chaleur créée par la décomposition de la matière favoriseront l'évaporation de l'eau présente dans le compost. Pour assurer une décomposition efficace de la matière, il est recommandé de garder une humidité relative de 50 %. Un truc pour savoir si votre compost possède une bonne humidité est de mettre un gant de caoutchouc ou de plastique et de prendre une boule de compost. Si la boule se défait facilement, votre compost est trop sec et vous devrez alors y ajouter de l'eau. Si du jus coule de vos doigts, il est trop humide et vous devrez donc brasser plus souvent votre compost pour assurer une meilleure évaporation.

Au bout de quelques mois, il vous sera possible de récolter le fruit de votre travail. Pour vous permettre d'en apprendre davantage sur les techniques de compostage domestique en bac, une liste de références se trouve à la fin de cette fiche.

ATTENTION! Un compost qui dégage une mauvaise odeur indique un manque d'aération ou un excès de matière azotée. Ajoutez-lui des matières riches en carbone et aérez-le un peu.

Le saviez-vous?

En vous abstenant de mettre au compost viandes et matières grasses, vous éviterez, entre autres, d'attirer les animaux indésirables. S'ils vous dérangent quand même, vous pourriez opter pour une compostière grillagée au niveau du sol.

LE VERMICOMPOSTAGE : COMMENT S'Y PRENDRE?

Le vermicompostage (ou lombricompostage) est une forme particulièrement intéressante de compostage en raison de la dégradation plus rapide et plus complète de la matière organique au moyen de vers de terre, et ce, tout au long de l'année. Cette méthode est particulièrement indiquée dans un milieu fermé et restreint comme un appartement. Le principe du vermicompostage demeure également assez simple : des vers dégradent la matière organique en la transformant en fumiers et en boues organiques assimilables par les plantes à un rythme adapté à leur croissance.

Dans une vermicompostière achetée ou fabriquée, placez d'abord une couche de litière composée d'eau, de sable ainsi que de matériaux riches en carbone, tels que du papier journal déchiqueté. Notez que la vermicompostière est constituée d'un bac opaque troué sur le dessus et en dessous pour fournir une bonne aération. Puis ajoutez-y vos vers. Pour le vermicompostage, les vers rouges (*Eisenia foetida*) sont fréquemment utilisés puisqu'ils possèdent de meilleurs atouts que leur cousin nord-américain, le ver de terre commun (*Lumbricus terrestris*), pour la décomposition. En effet, les vers rouges ont la particularité de dégrader extrêmement rapidement la matière organique avec un taux de reproduction impressionnant (la population double tous les deux mois). Enfin, ajoutez successivement des déchets bruns et des déchets verts au rythme de décomposition de la matière par les vers. Les déchets provenant de l'extérieur ne sont pas recommandés pour le vermicompostage. Pour en apprendre davantage sur la technique du vermicompostage, consultez la liste de références qui se trouvent à la fin de cette fiche.

Le saviez-vous?

Les vers de terre ingèrent quotidiennement environ 75 % de leur poids corporel.

QUE FAIRE DE SON COMPOST?

Avant même d'utiliser votre compost, assurez-vous que celui-ci est mature. Ainsi, selon votre niveau d'attention et d'intervention, vous pourrez produire du compost dans un délai de trois mois à trois ans. Toutefois, habituellement, vous devriez avoir du compost en moins de douze mois. Un compost prêt sera, de manière générale, de couleur brune ou noire et dégagera une odeur de terre.

Vous pouvez utiliser votre compost dans votre potager, dans vos bacs ou jardinières et même pour vos plantes intérieures ou sur votre pelouse. Pour appliquer du compost dans votre potager, mélangez de un à cinq centimètres de compost aux quinze premiers centimètres de terre de votre jardin. Assurez-vous de ne pas planter directement dans le compost. Pour ce qui est de vos bacs et de vos jardinières, lors de la première utilisation, mélangez un tiers de compost à deux tiers de terreau. Les années suivantes, si vous voulez rajeunir votre sol, incorporez 2,5 cm de compost aux premiers centimètres de terre.

Ainsi, la pratique du compostage est à la fois simple, bénéfique pour l'environnement et avantageuse lorsque le produit final est intégré au jardin. Si vous suivez ses quelques règles de base (préserver l'équilibre des déchets bruns et des déchets verts, éviter les déchets à ne pas mettre au compost et maintenir l'équilibre entre l'aération et l'humidité), vous obtiendrez un compost de qualité au grand plaisir du jardinier urbain.



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous désirez en savoir plus ou simplement approfondir vos connaissances sur ce sujet? Les quelques documents qui suivent vous permettront d'en apprendre davantage sur le compostage et ses multiples facettes.

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Conseil canadien du COMPOST, *Le compostage* :

<http://www.compost.org/FrAboutComposting.htm>

Craque-Bitume, *Aide-mémoire au ParticipantEs au compostage communautaire* :

https://craquebitume.org/wp-content/uploads/2016/03/Guide_Accueil.pdf

Nova Envirocom, 2006, *Le compostage facilité* :

https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/Le_compostage_facilite.pdf

Recy-Québec, *Le compostage domestique* :

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/matieres-organiques/compostage-domestique>

Ville de Québec, *Compostage* :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/matieresresiduelles/compostage/>

LE VERMICOMPOSTAGE

Éco-quartier Peter-McGill, 2004, *Le lombricompostage : une façon écologique de traiter les résidus organiques* :

<http://www.eco-quartiers.org/documents/vermicompostage%20fr.pdf>

Espace pour la vie, « *Vermicompostage* », *Carnet horticole et botanique* :

<http://espacepurlavie.ca/vermicompostage>

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, 2015, *Vermicompostage (ou lombricompostage)* :

***Le traitement des déchets organiques par les vers de terre* :**

<http://www.omafra.gov.on.ca/french/engineer/facts/10-010.htm>